

Le cursus scolaire français

Niveaux	Enseignement général	Enseignement technique et professionnel			
L'enseignement supérieur entre dans la perspective de " la formation tout au long de la vie"					
Grandes écoles ou universités (LMD)	Post-doctorat : 1 à 3 ans	Formations et diplômes supérieurs de l'enseignement technique et professionnel Brevet de Technicien Supérieur			
	Doctorat : 3 ans				
	Mastère : 2 ans				
	Licence : 3 ans				
Baccalauréats généraux (L, ES, S), techniques ou professionnels					
Enseignement secondaire	Second cycle	Terminale	Marché du travail	Terminale	
		Première		Première	
		Seconde	CAP ou BEP	Seconde	
	Diplôme national du Brevet des collèges				
	Premier cycle	Troisième	Classes de découverte professionnelle		
		Quatrième			
		Cinquième			
		Sixième			
	Enseignement primaire	Cycle des approfondissements (cycle3)	Cours Moyen 2		
			Cours Moyen 1		
Cours Élémentaire 2					
Cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)		Cours Élémentaire 1			
		Cours Préparatoire			
Classes maternelles	Cycle des apprentissages premiers (cycle 1)	Grande Section : âge : 5ans			
		Moyenne section : âge : 4 ans			
		Petite Section : âge : 3 ans			

A l'issue de la terminale, les titulaires du baccalauréat peuvent s'inscrire soit :

à l'université

dans une classe préparatoire aux grandes écoles (sur dossier)

dans une classe préparatoire intégrée : écoles d'ingénieurs (sur dossier)

Pour accéder à la liste de toutes les grandes écoles par région :

www.cge.asso.fr/map.phtml

Pour accéder à la liste de toutes les universités par académies :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20269/liste-des-universites.html

Pour accéder à la liste de toutes les classes préparatoires intégrées (écoles d'ingénieurs) :

www.cge.asso.fr/liste_pbac.phtml

